



PRÉFET DE LA RÉUNION

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Saint-Denis, le 9 juin 2023

Présence d'ibis falcinelle sur le site de l'étang du Gol

Ne dérangeons pas cette espèce



Depuis la mi-avril 2023, un groupe d'ibis falcinelle (*Plegadis falcinellus*) stationne en zone nord-est de l'étang du Gol, sur la commune de Saint-Louis. Ce site est protégé par le Conservatoire du littoral. L'espèce a été identifiée par la société d'études ornithologiques de La Réunion (SEOR) le 11 mai 2023 et a été confirmée par l'office français de la biodiversité (OFB) le 12 mai.

La présence de cette espèce est un évènement ornithologique exceptionnel. La précédente observation documentée sur l'île remonte à 1889 sur la commune de

Saint-Paul. Il s'agit ici d'une population de 13 à 17 individus adultes en plumage nuptial probablement originaire de Madagascar ou de l'archipel d'Agaléga, au nord de Maurice, où l'espèce est naturellement présente. Sans certitude sur leur territoire d'origine, la communauté scientifique avance deux hypothèses quant à leur présence sur l'île : des conditions météorologiques défavorables qui auraient dérouté le groupe, ou un mouvement nomade qui est un comportement connu chez cette espèce.

L'État (OFB et la direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement - DEAL), le Conservatoire du littoral, la CIVIS (gestionnaire du site) et la SEOR se sont organisés pour définir les meilleures conditions de protection de ces individus. En particulier, un suivi régulier est organisé pour surveiller l'évolution de la population et ses conditions de quiétude.

Il est donc primordial de limiter leur dérangement. Chacun est donc invité à ne pas s'approcher des oiseaux (faire des observations à distance), à ne pas laisser les chiens en divagation et à respecter la quiétude des lieux, conformément à la réglementation en vigueur sur ce site.

Contact presse

Service régional de la communication interministérielle

Téléphone : 0262 407 419 / 434 / 457

Courriel : communication@reunion.gouv.fr

Internet : www.reunion.gouv.fr

Twitter – Facebook - Instagram : @Prefet974

Sollicitations presse : <https://wkf.ms/3kc53kb>